

# Cadre conceptuel

# En chiffres

## 1 Question

Comment le système de santé pourrait contribuer à concrétiser le droit à la santé ?

➤ 20 556

Kilomètres  
Parcours par les animateurs des rendez-vous régionaux de la santé

## 3 Piliers



➤ 3 424

Citoyens et professionnels  
Ont participé aux 48 rendez-vous régionaux de la santé

➤ 800

Citoyens, professionnels et experts  
Ont établi l'état des lieux

## 5 Fonctions



➤ 96

Jurés  
Représentant les 24 gouvernorats ont composé les jurys citoyens de la santé

➤ 120

Heures  
D'enregistrement audio et vidéo des interventions des citoyens et des professionnels



Dialogue social  
sur les politiques, les stratégies et les plans nationaux de santé

# en bref



Tunisie - 2014

# Contexte, vision et démarche

## Contexte

• La nouvelle constitution tunisienne reconnaît à chaque citoyen le droit à la santé.

« La santé est un droit pour chaque être humain. L'État garantit la prévention et les soins sanitaires à tout citoyen et fournit les moyens nécessaires pour garantir la sécurité et la qualité des services de santé. L'État garantit la gratuité des soins pour les personnes sans soutien et à faible revenu. Il garantit le droit à une couverture sociale, tel que prévu par la loi. » (Constitution 2014-Art 38)

• Le système de santé qui a enregistré plusieurs succès depuis l'indépendance, semble aujourd'hui dépassé et incapable de répondre aux nouveaux défis.



## Vision

Entreprendre les actions nécessaires pour instaurer un système de santé performant, équitable, répondant aux besoins et attentes de tous les tunisiens et aux exigences de la nouvelle constitution.

## Démarche

Le dialogue social sur la santé est une démarche participative et inclusive, mettant le citoyen au centre du dispositif. Bénéficiant de l'avis d'experts nationaux et internationaux il a pu ainsi évaluer d'une manière objective la situation de la santé en Tunisie et proposer des solutions opérationnelles et réalisables pour l'améliorer et le mettre au niveau des nouvelles exigences.

# Principales étapes & acteurs

# Diagnostic

# Enjeux

# Chantiers

- E** Septembre 2014
- T** Juin 2014
- A** Avr. Mai 2014
- P** Mars 2014
- E** 2013
- S** Octobre 2012

Conférence nationale de la santé

Jurys citoyens

Rendez-vous régionaux de la santé

Présentation et validation du diagnostic

Focus Groups Réunions d'experts Revue de la littérature

Démarrage du processus



## ACTEURS

- 1** Mutations démographique et épidémiologique
- 2** Système de santé devenu peu performant et inadapté
- 3** Financement insuffisant et couverture par les caisses inadapte, insuffisante ou inexistante pour les plus vulnérables
- 4** Niveau élevé de la contribution directe des ménages au financement des services de santé
- 5** Faiblesse de la coordination et de la continuité des soins entre les prestataires de services de santé
- 6** Disparités régionales flagrantes en moyens humains et matériels, surtout en spécialités médicales de proximité
- 7** Absence de suivi des normes de qualité et de sécurité des soins
- 8** Faible disponibilité et manque d'équité dans la distribution des médicaments prescrits
- 9** Démotivation et dégradation du relationnel des ressources humaines
- 10** Faiblesse de la qualité et des outils d'information des patients et de leurs familles

- 1** Rapprocher le service du citoyen
- 2** Reconstruire la confiance et l'attractivité du système public de santé
- 3** Développer une vision commune, faire des choix réalistes et les mettre en oeuvre
- 4** Construire sur tous les potentiels en décloisonnant le système
- 5** Assurer la solidarité et l'équité
- 6** Promouvoir la santé et prévenir les maladies à travers des approches pan-sociétales et pan-gouvernementales

- 1** Assurer les préalables
- 2** Promouvoir la santé et le bien-être à travers des approches intersectorielles et la « santé dans toutes les politiques »
- 3** Promouvoir une approche centrée sur le patient pour améliorer les aspects interpersonnels des soins
- 4** Offrir des services de proximité et assurer la coordination et la continuité des soins
- 5** Etablir des mécanismes pour le respect de l'éthique professionnelle et l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- 6** Promouvoir l'excellence et l'innovation dans le secteur public
- 7** Réformer le système de financement de la santé
- 8** Réformer la gouvernance